

RECRUTEMENT DES AED

Outils

Site SIATEN , bouche à oreille avec AED en poste, pôle emploi, mission locale (attention à l'exigence du diplôme et à l'extrait de casier judiciaire).

Il est intéressant de faire un recrutement au sein des ESPE, une situation d'AED étant une expérience des plus riches pour intégrer ensuite le corps enseignant.

Qui fait l'entretien ?

CPE, chef d'établissement, Adjoint.

Quelles techniques d'entretiens ?

- questions sur le parcours et le projet personnel
- utilisation d'une grille pour aborder les missions de l'AED
- études de cas, mises en situation.

EVALUATION DES AED

Modalités (fréquence, par qui...)

- période d'essai pour les nouveaux AED
- au moins 2 fois par an

CPE + chef d'établissement ou adjoint si possible.

Outils :

Utilisation du vade-mecum ou référentiel ou tout document permettant de formaliser l'entretien : très utile en cas d'incident ou de recours.

S'appuyer sur les valeurs que portent notre service : en quoi le positionnement de l'AED y répond ou pas...

Tout ceci permet de rendre objective la décision de renouveler ou pas le contrat.

PROJET PERSO DES AED

- échanges réguliers
- faciliter les démarches autant que possible à travers l'organisation du service
- utiliser les compétences de l'AED ou les situations pouvant permettre le développement de ses compétences au travers de mises en situations : accompagnement personnalisé, animations, actions de prévention, suivi des études...

GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Quotité hebdomadaire

Intérêt d'avoir des 75% pour faciliter la flexibilité et éviter en lycée de n'avoir que des surveillants d'externat ou d'internat. En effet les personnes acceptant les mi-temps sont rares, de même que les AED acceptant de ne faire que des services de nuit.

Quels outils de gestion ?

Outil de gestion de l'enveloppe horaire de Jérôme Vincent, CPE académie de Toulouse. Cet outil est mis gracieusement à disposition des CPE qui le demandent en écrivant à l'adresse suivante :

edt.cpe@gmail.com

Gestion des remplacements : grandement facilité avec cet outil. Attention à ne pas dépasser la quotité hebdomadaire sur une longue durée.

PROJET DE VIE SCOLAIRE

Le projet de vie scolaire a une influence sur le climat scolaire. Il s'appuie sur le volet éducatif du projet d'établissement et sur le règlement intérieur.

Il s'agit de se mobiliser sur des objectifs éducatifs partagés pour avoir des pratiques cohérentes :

→analyse collective

→adhésion collective

→prise en charge collective

Il est nécessaire au préalable de définir nos valeurs.

Les temps de concertation sont difficiles à mettre en place car il faut que tout le monde soit disponible au même moment.

Quelques collègues font ainsi :

- invitation 1 journée avant la prérentrée.
- Organisation d'une demi-journée pendant les petites vacances scolaires (déduite du temps de travail), ce qui permet de prendre aussi un temps pour travailler avec les agents de service.
- Banalisation d'heures en fin de journée de cours (quand pas d'internat)....

Etablir un calendrier en début d'année.

Pour que les AED s'impliquent au maximum, il est important de :

- s'appuyer sur leurs compétences
- leur donner des responsabilités (délégation, missions spécifiques...)

Comment évalue-t-on son fonctionnement ? (quels indicateurs ?)

- nombres d'incidents
- développement de projets, clubs...
- bulletins
- nombre d'arrêt chez les AED...

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Utilisation d'une grille de poste en insistant sur les responsabilités engagées sur chacun de ces postes.

Nommer :

- les qualités requises
- les missions
- les tâches